



**Coalition Nigérienne
des Associations Syndicats et ONG
de Campagne EPT au Niger
ASO EPT Niger**

BP : 22 37 Rue YN-54/CN1-Yantala Haut Niamey/porte 376.
Contacts : 20 73 55 65/96 96 55 57/96 89 27 38
Email : asoeptniger@gmail.com



Proces verbal de L'assemblée générale ordinaire de ASO-EPT Niger
16 juillet 2018

L'an deux mille dix huit et le 16 juillet s'est tenu dans la salle de réunion du palais du 29 juillet l'Assemblée Générale de la Coalition ASO-EPT Niger.

Cette instance est Convoquée conformément aux dispositions statutaires notamment a son article 11 avec comme points inscrits à l'ordre du jour :

- 1) Présentation du rapport d'activités et du rapport financier
- 2) Présentation, amendements et adoption des Statuts et Règlement Intérieur
- 3) Présentation amendement et adoption du Manuel de procédures administratives et financières
- 4) Présentation et installation des membres du nouveau Conseil d'Administration

✓ **De la cérémonie d'ouverture :**

La cérémonie officielle d'ouverture de l'assemblée Générale a été placée sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique.

En amont, le Président sortant de ASO EPT Niger, Coordonnateur du pôle syndicat, a prononcé un mot à l'endroit des participants à l'AG. Dans son intervention il a souhaité la chaleureuse bienvenue à tous les délégués venus de 7 régions du pays, aux PTFs, aux Présidents des structures membres du Cadre de Concertation et au SGA du ministère pour avoir bien rehaussé de leur présence cette cérémonie.

Il a ensuite brossé la situation de l'éducation au niveau national avant de mettre l'accent sur les activités phares mises en œuvre par la coalition ces dernières années.

Il a rendu un hommage mérité aux partenaires pour leurs appuis constants, aux ministères en charge de l'éducation pour l'excellence des relations, les structures membres des pôles pour leurs engagements et leur mobilisation à toutes les activités menées et les coordinations régionales pour les sacrifices consentis pour la visibilité de la coalition dans leurs régions respectives.

Quand au SGA du ministère de l'enseignement primaire, il a d'abord remercié ASO EPT pour la tenue régulière de ses instances, ce qui prouve la vivacité de cette coalition et sa place comme leader dans le secteur de l'Education, avant de faire la situation du système éducatif et dégager les grands axes de leurs ambitions pour les années à venir.

Avant de déclarer ouvert les travaux, il a, je cite « Devant l'ampleur des défis mentionnés, mais également des résultats enregistrés et de tout ce que la coalition ASO EPT est entrain d'abattre comme travail sur le terrain en faveur de l'éducation et au regard de l'excellente qualité du dialogue que nous entretenons, ainsi que de l'intense collaboration avec les différents départements en charge de l'éducation et de la formation, je ne peux que rendre un hommage mérité à la Coalition ASO EPT Niger ».

✓ **De la présentation du rapport moral et financier :**

Après la cérémonie et la présentation de tous les participants, la parole fut donnée au Coordonnateur national de la coalition pour la présentation du rapport moral et financier.

Il faut retenir de l'intervention du coordonnateur que la période octobre 2016 à juillet 2018 a été riche en mobilisation et en réalisation d'activités sans compter la participation a beaucoup d'événements tant au niveau régional qu'international, que la coalition a vu sa crédibilité renforcée dans la représentation, ainsi elle est membre du Conseil d'Administration de ANCEFA et de la Campagne Mondiale en faveur de l'Education CME.

Ensuite, il a présenté la situation financière de la coalition qui, en 2ans a pu mobiliser près de 500 millions de financement qui ont été gérés de manière optimale et conformément aux procédures des bailleurs. A cette date ASO EPT a géré tous les fonds mis à sa disposition avec sérieux et n'a de soucis avec aucun partenaire en matière de gestion. Des contrôles et suivis sont organisés au besoin par les partenaires pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds mis à disposition.

Quand à la question des ressources humaines, de quatre (4) agents en 2016, la coalition dispose de dix (10) salariés avec la perspective de recrutement de deux (2) agents dont un assistant du coordonnateur et un chef de projets.

A ce niveau un débat important a été fait et des questions ont été posées auxquelles des réponses appropriées ont été données par le coordonnateur et les membres du Comité Exécutif (CE).

✓ **De la présentation, amendements et adoption des Statuts et Règlement Intérieur**

C'est le Secrétaire Général sortant du comité exécutif qui a procédé à la présentation des Statuts et Règlement Intérieur, avec les amendements reçus à date, tous les amendements ont été adoptés à l'unanimité des participants.

✓ **De la présentation, amendement et adoption du Manuel de procédures administratives et financières**

il a été rappelé aux participants qu'e c'est avec l'appui financier de Aide Action, qu'un consultant a été commis pour améliorer le manuel de procédures en tenant compte des observations souvent faites par les partenaires financiers de la coalition. Le draft ayant été déposé, il a été présenté pour son enrichissement par l'Assemblée générale.

Il faut retenir à ce niveau que l'organigramme de la coalition a été amendé et adopté pour prendre en compte le poste de chef de projet et la stratégie d'utiliser les structures membres pour la mise en œuvre de certaines activités

✓ **De la présentation des membres du Conseil d'Administration.**

Les membres du Conseil d'Administration de ASO sont élus au niveau des trois pôles par les structures membres conformément aux statuts et règlements. Ces élections sont faites suivant la clé de répartition suivante :

- Le groupe syndicat : 7 conseillers ;
- Le groupe d'ONG (CACOPED) 5 conseillers ;
- Le groupe Global March 3 conseillers.

A ce titre le nouveau conseil d'administration de ASO-EPT, pour un mandat de deux ans, est composé ainsi qu'il suit :

Pole Syndicat : Diofo Finandji

- Issoufou Arzika
- Aliou Hassane Samna
- Hawa Tiga
- Salifou Idi
- Almoustapha Moussa Id
- Sabra Taher

Pole CaCoPEd : Illiass Alhousseini

- Omar Ibro
- Mme Daoud Fatimata
- Tahirou Hassane
- Mato Aboubacar
- Mme Amos Zouera

Global March : Bizo Moussa

- Bouli Seydou kalilou
- Inoussa Hassane Diori

Aussi, conformément aux textes réglementaires, le nouveau comité exécutif composé des trois premiers responsables des pôles est composé ainsi qu' »il suit :

- **Monsieur BIZO Moussa**, présidence de la coalition (pôle Global March)
- **Monsieur Illiass Alhousseini**, vice-président (pôle CACOPED)
- **Monsieur Diofo Finandji** , Secrétaire général (pôle syndicat).

Après démission collective des anciens membres du CA, les nouveaux membres ont été présentés à l'assistance et l'assemblée générale a installé le nouveau CA et a renvoyé les membres dans l'exercice de leurs fonctions.

**Le secrétaire général sortant :
Illiass Alhousseini**

